

**Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 JUIN 2018

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 39	Votants : 53
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux juin à quatorze heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, au Centre Socio-culturel à PLOUHARNEL.

Etaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Jean-Michel BELZ, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Mireille GRENET, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénáïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Amélie FUSIL-DE ROBIANO à Pascal LE CALVE, François GRENET à Aurélie QUEIJO, Jean-François GUEZET à Marie-Thérèse BAILOT, Marie-Pierre HELOU à Roland GASTINE, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Pierrette LE BAYON à Jean DUMOULIN, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Christiane MOULART à Bruno GOASMAT, Françoise NAEL à Gérard GUILLOU, Gérard PIERRE à Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Fabrice ROBELET à Bernard HILLIET, Odile ROSNARHO à Philippe LE RAY, Franck VALLEIN à Dominique RIGUIDEL.

Absents excusés : Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Marie-Lise LE ROUX.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC/072	Désignation du Secrétaire de séance	Nommer Mme Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2018DC/073	Proposition d'accord local et recomposition du Conseil communautaire	DECIDE : - de valider l'accord local et d'arrêter la répartition à 57 sièges entre les Communes-membres comme précisé ci-dessous ; - d'autoriser M. le Président à transmettre pour délibération à chaque Commune l'accord local et de signer tout document y afférent.	Délibération adoptée à l'unanimité

Commune	Population municipale	Nombre de sièges actuel	Nombre de sièges hors accord	Nombre de sièges proposés
AURAY	13746	7	8	8
BELZ	3731	2	2	2
BREC'H	6661	3	4	4
CAMORS	2994	2	1	2
CARNAC	4236	2	2	3
CRAC'H	3318	2	2	2
ERDEVEN	3583	2	2	2
ETEL	1951	2	1	2
HOEDIC	107	1	1	1
HOUAT	243	1	1	1
LA TRINITE-SUR-MER	1623	2	1	1
LANDAUL	2262	2	1	2
LANDEVANT	3612	2	2	2
LOCMARIAQUER	1565	2	1	1
LOCOAL-MENDON	3365	2	2	2
PLOEMEL	2787	2	1	2
PLOUHARNEL	2144	2	1	2
PLUMERGAT	4028	2	2	3